



2^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
2 juin 2023 à 9 h, Hôtel Levesque de Rivière-du-Loup
(formule hybride)

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture :
 - 1.1 Mot de bienvenue;
 - 1.2 Vérification de la conformité de l'avis de convocation.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la 1^{ère} assemblée générale annuelle du 3 juin 2022
4. Mot du président
5. Adoption du rapport des activités 2022-2023
6. Adoption des états financiers de l'exercice 2022-2023 et présentation du budget pro forma 2023-2024
7. Modification aux règlements généraux
8. Élections des administrateurs et des administratrices
9. Levée de l'assemblée